

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF

Mise à jour : mai 2025

PAYS : Mauritanie
TYPE DE RAPPORT : SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL
ANNEE DE RAPPORT : Mauritanie



INFORMATIONS SUR LE PROJET

Titre du projet : Promotion de la justice sociale à travers le renforcement de l'accès à l'état civil l'exploitation de la terre et aux modes de prévention et règlement de conflit pour les femmes et les jeunes (filles et garçons) de la région du Guidimakha

Numéro Projet / MPTF Gateway : 00134292

Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund") :

- Fonds fiduciaire pays
 Fonds fiduciaire régional

Nom du fonds fiduciaire :

Type et nom d'agence récipiendaire :

- HCDH (Agence coordinatrice)
- UNICEF
- UNFPA

Date du premier transfert de fonds : 2022-12-16

Date de fin de projet : 2025-06- 15

Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation (avec ou sans coûts) ? Oui, NCE

Ce projet demandera-t-il une prolongation (avec ou sans coûts) ? Non

Ce projet soumettra-t-il une demande de transfert de fonds (FTR) au cours des six prochains mois ? Non

Dans l'affirmative, vers quel mois prévoyez-vous présenter la demande ?

Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?

Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :

- Initiative de promotion du genre
 Initiative de promotion de la jeunesse
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):

- Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire
- Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.
- Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s'il s'agit de différents bureaux pays, Vous aurez l'occasion de partager un budget détaillé dans la prochaine section.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Réципиентаire	Budget Alloué (montant total en USD)	Transferts à ce jour (montant total en USD)	Dépenses à ce jour (montant total en USD)
HCDH	800 000	800 000	479101 <small>Nos finances sont en cours de migration vers une nouvelle plateforme. Le montant de 476 700 MRU correspond aux écritures de novembre 2024. Pour l'exercice 2025, les saisies comptables sont encore en cours, et le rapport actuellement disponible est provisoire. En ce qui concerne les agences</small>
UNFPA	600 000	600 000	598 856
UNICEF	600 000	600 000	597 437
TOTAL	2 000 000	2 000 000	

Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet :

JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES

Les modèles de budget sont disponibles [ici](#)

Partenaires de mise en œuvre

À combien de partenaires de mise en œuvre le projet a-t-il transféré de l'argent **depuis le début du projet** ? 5

Depuis le début du projet, des fonds ont été transférés a un total de cinq partenaires nationaux dans le cadre de la mise en œuvre conjointe :

- UNFPA a collabore avec l'Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF) ;
- UNICEF a transféré des fonds a 4 partenaires : ONG Initiative pour le développement (ID), Fondation Noura, ONG Actions, et ONG Terre des Hommes Lausanne.

À combien de partenaires de mise en œuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent durant **l'année civile en cours** (pour les rapports de juin : janvier à juin ; pour les rapports de novembre : janvier à décembre (prévu) ; pour les rapports finaux : durée totale du projet) ?

5

Merci d'énumérer chacun des partenaires de mise en œuvre et les montants transférés (en dollar USD) à chaque partenaire, tant depuis le début du projet, que plus particulièrement durant **de l'année civile en cours** ?

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p><i>Nom du partenaire de mise en œuvre</i></p>	<p>Type d'organisation (ex. Gouvernement, société civile, etc.)</p>	<p><i>Quel montant total est prévu (en USD) d'être versé à ce partenaire de mise en œuvre, pour la durée totale du projet ?</i></p>	<p><i>Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre depuis le début du projet ?</i></p>	<p><i>Quel est le montant total (en USD) versé au partenaire chargé de la mise en œuvre durant l'année civile en cours ?</i></p>	<p><i>Décrivez brièvement les activités principales menées par le partenaire durant l'année civile en cours (1500 caractères)</i></p>
<p>AMPF</p>	<p>OSC Nationale</p>	<p>180 346</p>	<p>180 346</p>	<p>0</p>	<p>1. Sensibilisation communautaire :</p> <p>5 campagnes de sensibilisation communautaire ont touché plus de 35 000 personnes, dont 20 000 femmes et 15 000 jeunes dans cinq communes cibles. Ces campagnes ont contribué à transformer les mentalités sur l'accès des femmes et des jeunes à l'état civil et à la terre, tout en assurant la formation de 15 relais communautaires pour un ancrage durable de la sensibilisation.</p> <p>2. Renforcement des capacités de la société civile :</p> <p>Plus de 360 acteurs, issus de 50 OSCs, 60 coopératives féminines et des leaders locaux, ont été formés sur les questions de genre,</p>

**CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN
LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT**

					<p>d'inclusion, de droits humains et de prévention des conflits. Ce renforcement a permis une montée en compétence des OSC en tant qu'acteurs clés du plaidoyer et de la transformation sociale.</p> <p>3. Appui aux autorités locales Organisation d'ateliers pour renforcer les capacités des autorités locales dans la rédaction de textes réglementaires inclusifs et sensibles au genre dans les domaines de l'accès à l'état civil et à la terre, favorisant ainsi une meilleure prise en compte des droits des femmes et des jeunes dans les pratiques administratives locales.</p> <p>4. Mise en place d'un réseau structuré de femmes entrepreneurs: Mise en place d'un réseau régional de femmes entrepreneurs pour renforcer la visibilité et la structuration des initiatives économiques portées par les femmes.</p> <p>5. Appui direct à l'entrepreneuriat féminin:</p>
--	--	--	--	--	--

**CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN
LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT**

					Formation de 100 femmes et jeunes filles à l'entrepreneuriat, accompagnée d'un appui financier individuel de 12 000 MRU pour lancer ou renforcer leurs AGR. Cette action a contribué à accroître leur résilience économique et leur participation active à la vie communautaire.
Fondation Noura	OSC Nationale	Usd 5598,41	Usd 5598,41		Renforcement des capacités des systèmes de protection de l'enfant et comités de justice pour mineurs pour l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi pour l'accès à la justice dans les 5 communes du projet, favorisant l'identification et la prise en charge des enfants victimes d'incident de protection.
Initiative pour le développement (ID)	OSC Nationale	Usd 326,917.79	Usd 326,917.79	U	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités des systèmes de protection de l'enfant et comités de justice pour mineurs pour l'accompagnement des enfants en conflit avec la loi pour l'accès à la justice, dans les 5 communes du projet, favorisant l'identification et la prise en charge des enfants victimes d'incident de protection.. 2. Renforcement de capacité de 200 jeunes en tant qu'acteurs de

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

					<p>cohésion sociale.</p> <p>3. Appui a la mise en œuvre d'un programme de leadership visant à renforcer les compétences de 200 jeunes acteurs des centres d'écoute et autres réseaux de jeunes dans la promotion de la cohésion sociale, de la culture de la paix et de la prévention de toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles</p> <p>4. Formations de 200 jeunes filles aux compétences de vie courante et des initiatives économiques renforçant leur autonomisation. 20 parmi elles ont pu bénéficier d'activités génératrices de revenus.</p>
ONG Actions	OSC Nationale	USD 29,895.83	USD 29,895.83		<p>1. Renforcer les capacités des systèmes de protection de l'enfant dans les 5 communes du projet.</p> <p>2. Appui au rapprochement des services d'enregistrement à l'état civil auprès des communautés, contribution a la campagne d'enregistrement nationale a l'etat civil ayant permis d'enregistrer plus de 700,000 personnes, dont 383,000 enfants.</p>

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Terre des hommes Lausanne	ONG Internationale	Usd 39,791.05	Usd 39,791.05	Renforcer les capacités des systèmes de protection de l'enfant Appui au rapprochement des services d'enregistrement à l'état civil auprès des communautés. 35,000 personnes sensibilisées, 457 enfants et 95 adultes enregistrés, 2,296 enfants victimes de violence, abus, exploitation pris en charge (dont 1,402 filles).
------------------------------	-----------------------	---------------	---------------	--

Indiquez quel pourcentage (%) du budget contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) tel que mentionné dans le document du projet : **93,89 %**

Indiquez le montant du budget dans le document de projet contribuant à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes : **\$US 1,877,800.00**

Indiquez le montant (\$) du budget dépensé jusqu'à maintenant contribuant à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes **1 580 017.48**

Marquer de genre du projet : score 3

Marquer de risque du projet : 0

Domaine de priorité de l'intervention PBF (« PBF focus area ») : **Prevention/gestion des conflits**

Comité de Pilotage et Interactions avec le gouvernement

Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet ? **Non**

Click or tap here to enter text.

Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers mois (3000 caractères).

Click or tap here to enter text.

Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi (3000 caractères).

Click or tap here to enter text.

Le projet a développé des interactions significatives et continues avec les différents niveaux du gouvernement, mettant en avant une approche collaborative et intégrée entre les 3 agences onusiennes impliquées, essentielle pour assurer la durabilité et l'efficacité des actions entreprises.

Au niveau central, la coordination avec les structures déconcentrées de l'Etat a permis de garantir l'alignement des actions avec les priorités nationales. Le projet a travaillé en synergie avec le ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la Famille (MASEF) sur la protection de l'enfant, le

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

renforcement des mécanismes de prise en charge des enfants en conflit avec la loi, et la mobilisation des relais communautaires. Le ministère de l'intérieur et de la modernisation (MIDEC) a facilité les actions d'enrôlement à l'état civil et d'appui à l'accès à la terre, en lien avec les efforts de structuration des coopératives féminines. En lien avec le ministère de la justice (MJ), des parajuristes et médiateurs communautaires ont été formés, introduisant des mécanismes de résolution de conflits à l'échelle locale. La mise en place de comités régionaux de justice juvénile (CRJJ) a permis d'améliorer la prise en charge des enfants en conflit avec la loi, notamment en proposant des alternatives à la détention dans une action coordonnée entre acteurs. Ces efforts ont été également renforcés par des formations destinées aux magistrats et acteurs judiciaires sur les droits des femmes et des jeunes, contribuant au renforcement du cadre juridique local. Par ailleurs, le projet a interagi avec le ministère de l'orientation islamique et de l'enseignement originel, le commissariat aux droits de l'Homme à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile (CDHARSC), la commission nationale des droits de l'homme (CNDH), l'observatoire national des droits de la femme et de la fille (ONDFP).

Au niveau régional et local, les interactions ont été tout aussi soutenues et stratégiques. Le projet a collaboré activement avec les Wali, Hakems, le conseil régional du Guidimakha et les maires des communes cibles, ce qui a été un facteur clé de réussite et a favorisé une véritable appropriation locale des interventions.

Les autorités locales ont joué un rôle clé dans la mobilisation communautaire, la promotion de la cohésion sociale et la facilitation de l'accès aux services essentiels. Les maires ont notamment soutenu l'enrôlement massif en mettant à disposition des bureaux dédiés à l'état civil.

En fin de projet, une session multi-acteurs a permis de valider les réalisations, de formuler des recommandations et d'adopter un plan d'action. L'engagement des autorités à intégrer les acquis dans leurs programmations budgétaires constitue un levier important pour la durabilité des résultats atteints.

Préparation du rapport :

Rapport préparé par : Salamata Ouedraogo

Email : salamata.ouedraogo@un.org

Rapport approuvé par : Aicha Bouslama, PBF coordonnatrice a.i aicha.bouslama@un.org

Tous les bénéficiaires de ce projet ont-ils contribué au rapport ? oui

Le Secrétariat PBF ou point focal auprès du Bureau du Coordonnateur Résident a-t-il revu le rapport : oui

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :

- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.
- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.
- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.
- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.
- Dans le tableau de résultats, soyez concis : vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.

PARTIE I : AVANCEMENT GLOBAL DU PROJET

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Veillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant: (indiquez si l'activité est : 'Pas commencé', 'commencé', 'partiellement complet', 'complété', 'pas applicable')

Contractualisation des partenaires	mplété
Recrutement du personnel	mplété
Collecte des données de base	mplété
Identification des bénéficiaires	mplete

Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (3000 caractères):

Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-décembre (prévu) ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

Le projet « Promotion de la justice sociale à travers le renforcement de l'accès à l'état civil, à l'exploitation de la terre et aux mécanismes de prévention et règlement des conflits pour les femmes et les jeunes dans la région du Guidimakha » est totalement achevé. À la clôture du projet, l'ensemble des produits attendus ont été réalisés dans les délais impartis, et les résultats escomptés atteints, voire dépassés pour certaines composantes.

Le projet est-il sur la bonne voie pour que les produits soient achevés dans les délais prévus, comme indiqué dans le plan de travail ? OUI

L'ensemble des activités programmées a été réalisé, contribuant de manière significative aux objectifs fixés en matière de cohésion sociale et d'inclusion. Grâce aux recommandations de l'étude sur les barrières d'accès à l'état civil, à l'exploitation de la terre et à la justice sociale, des réponses adaptées ont été apportées aux besoins locaux, notamment en facilitant l'accès des femmes à l'exploitation de la terre, un aspect crucial pour leur autonomisation économique et sociale

Si non, veuillez fournir une explication (6000 caractères) :

Résumé de progrès (6000 caractères) :

Ce projet mis en œuvre entre décembre 2022 et juin 2025 dans la région du Guidimakha, a généré des transformations profondes tant au niveau des structures locales qu'au sein des dynamiques communautaires. Conçu pour renforcer l'accès à l'état civil, à la terre, et aux mécanismes locaux de résolution des conflits pour les femmes et les jeunes, il a favorisé un changement tangible en matière de gouvernance locale, de cohésion sociale et d'inclusion socio-économique.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

1. **Evolution des représentations sociales autour de l'accès aux droits:** Grâce à une approche communautaire inclusive, les 5 campagnes de sensibilisation ont touché plus de 35 000 personnes, dont 20 000 femmes et 15 000 jeunes, remettant en question les normes socioculturelles et les inégalités en matière de genre, d'enregistrement à l'état civil et d'accès à la terre. Ces efforts ont permis:

- **Une évolution perceptible des attitudes communautaires**, marquée par une reconnaissance accrue de l'enregistrement à l'état civil comme un droit fondamental et un levier de citoyenneté et d'accès aux services publics.
- **Un renforcement de la participation citoyenne**, notamment celle des femmes et des jeunes, à travers l'engagement actif de 15 relais communautaires formés à la médiation et à la sensibilisation
- **La mobilisation de 1,410 personnes (dont 820 femmes) lors de journées d'échange** sur le rôle des femmes et des jeunes dans la construction de la paix et de la cohésion sociale, renforçant le dialogue intergénérationnel et intercommunautaire.
- **Une augmentation notable des demandes de documents d'état civil**, observée lors de la campagne nationale d'enregistrement, notamment dans les zones historiquement marginalisées. Les campagnes ont permis de lever les barrières linguistiques et culturelles, en atteignant les femmes, les jeunes, les hommes et les autorités locales. Ce changement progressif s'enracine grâce à l'ancrage des relais communautaires et au soutien affiché par plusieurs autorités locales. Bien que les données actualisées de couverture ne soient pas encore disponibles (la prochaine enquête MICS est prévue pour cette année), plus de 380 000 enfants ont été enrôlés à l'état civil au niveau national. Rapporté à une population de 5 millions d'habitants, cela constitue une avancée majeure en matière d'inclusion administrative.
- **Un renforcement de la confiance entre les citoyens et les institutions**, facilité par le leadership affirmé des autorités locales, qui ont soutenu activement les actions communautaires et contribué à institutionnaliser les démarches de sensibilisation et de médiation.

Ce changement de comportement collectif, soutenu par les autorités locales et ancré dans l'action continue des relais communautaires, contribue à renforcer la cohésion sociale et la prévention des conflits liés à l'exclusion administrative et foncière, tout en posant les bases d'une gouvernance plus inclusive au niveau local.

2. **Renforcer la légitimité institutionnelle et les capacités des autorités locales** en les impliquant pleinement dans la mise en œuvre, le suivi et la planification de la pérennisation des actions. Cette participation active a favorisé l'ancrage institutionnel du projet, tout en renforçant la confiance entre les communautés et les institutions locales.

La mise en place de 5 **cadres de concertation communaux**, réunissant l'ensemble des composantes sociales (chefs traditionnels, jeunes, femmes, religieux, etc.) a constitué un levier central de participation citoyenne. Ces cadres communautaires ont joué un rôle essentiel dans la prise de conscience des communautés sur l'importance des documents d'état civil, en facilitant un dialogue inclusif sur les droits civils, l'accès aux services, et les obstacles structurels à l'inclusion. Grâce à leurs actions de proximité, les communautés ont compris que l'accès aux documents officiels est une condition préalable à l'éducation, au crédit, à la participation politique, ainsi qu'à l'insertion professionnelle, générant ainsi un changement de perception durable au sein des populations. Par ailleurs, ces cadres communautaires assurent

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

une fonction d'interface entre les communautés et les autorités locales, facilitant le dialogue et l'accès aux services administratifs.

Ce changement est soutenu par des engagements concrets des institutions locales:

- Les communes ont intégré des lignes budgétaires spécifiques pour assurer la continuité des activités des cadres de concertation au-delà du projet.
- Le Conseil régional s'est engagé à assurer le leadership dans la phase post-projet;
- L'administration déconcentrée a mené un plaidoyer actif en faveur de l'institutionnalisation des cadres, reconnus comme mécanismes durables de dialogue, de prévention des conflits et de participation citoyenne

Ceci témoigne d'un changement institutionnel dans les pratiques de gouvernance locale en lien direct avec les objectifs de consolidation de la paix, à travers la participation accrue des autorités à la gestion inclusive des droits et des ressources.

Sur le plan normatif, les autorités locales ont été accompagnées dans le renforcement de leurs capacités réglementaires, notamment via l'organisation d'ateliers portant sur la rédaction de textes administratifs sensibles au genre et favorables à l'inclusion. Bien que l'adoption formelle de ces textes dépasse le mandat du projet, les autorités sont mieux outillées pour poursuivre ce processus, ouvrant la voie à une meilleure prise en compte des droits des femmes et des jeunes, en particulier en matière d'accès à l'état civil et au foncier.

Enfin, le projet a permis de sensibilisation des autorités locales aux enjeux liés à l'égalité des droits et à la gestion inclusive des ressources, contribuant ainsi à l'émergence de pratiques de gouvernance locale plus équitables, transparentes et inclusives, en cohérence avec les objectifs de consolidation de la paix.

3. **résolution des conflits liés à l'accès à l'état civil et au foncier**, le projet a démontré l'efficacité d'une approche de proximité pour prévenir et résoudre les conflits liés à l'état civil et au foncier. La mise en place d'une **clinique juridique mobile**, opérant en synergie avec les relais communautaires et le réseau de parajuristes locaux, a permis d'assurer un accès décentralisé à l'information et à l'assistance juridique dans des zones historiquement marginalisées.

Grâce à l'action conjointe de ces acteurs, plus de 90 % des cas recensés ont été résolus localement (entre juin 2024 et 2025), par le biais de conseils juridiques ou des médiations. Ce taux élevé de résolution traduit la pertinence d'un mécanisme enraciné dans les dynamiques communautaires.

Le projet a permis un changement structurel dans la gouvernance locale, en renforçant le leadership et la participation aux mécanismes de résolution de conflit des femmes et des jeunes. À travers la formation sur les questions de genre, inclusion, droits humains et prévention des conflits de plus de 360 acteurs communautaires, issus de 50 organisations de la société civile, de 60 coopératives féminines, ainsi que des autorités locales, le projet a renforcé les capacités locales. Cela a permis une meilleure articulation entre société civile et institutions locales, réduisant les tensions et favorisant une résolution collective des conflits. Ce renforcement s'est matérialisé par l'émergence du **réseau de médiateurs communautaires (Mouslih)**, composé de parajuristes, de leaders communautaires et de guides religieux formés et équipés pour intervenir en tant que facilitateurs de paix. Ce réseau, reconnu par les autorités locales et aujourd'hui autonome, a permis la résolution de plus de 60 conflits entre juin 2024 et 2025

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

renforçant le vivre-ensemble et contribuant à la stabilité sociale au sein des cinq communes cibles. Ce réseau incarne un changement structurel durable, en ancrant des mécanismes de prévention, de médiation et d'accès à la justice de proximité. Il est aujourd'hui en mesure d'assumer pleinement le rôle des *cliniques juridiques communautaires*, en offrant en assurant un appui accessible, respectueux des droits et adapté aux réalités locales.

4. Le projet a permis d'améliorer l'accès à la justice pour les mineurs à travers la création d'un **Comité Régional de Justice Juvenile (CRJJ)** dans le Guidimakha, en partenariat avec la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfant (DPJE) et le procureur de la République du Guidimakha. Ce comité a constitué une réponse stratégique pour assurer une prise en charge coordonnée, adaptée et respectueuse des droits des mineurs en conflit avec la loi.

Le CRJJ a permis:

1. Aucune condamnation de mineurs à une peine privative de liberté n'a été prononcée dans la région du Guidimakha, grâce à la mise en place de mesures alternatives à la détention. Facilitation des jugements supplétifs au niveau du Cadi pour l'enrôlement des enfants à l'état civil.
2. Amélioration notable de la coordination entre les acteurs institutionnels de la justice juvenile, renforçant l'efficacité des actions menées en faveur des enfants.
3. Prise en charge adaptée des mineurs adaptées à leurs besoins, favorisant leur réintégration progressive dans la société dans le respect de leurs droits fondamentaux.

Renforcement durable du système de protection de l'enfance, en posant les bases d'une justice plus préventive, inclusive et protectrice des droits des enfants dans la région.

Il contribue également à améliorer les capacités de ces acteurs de la justice juvenile, à renforcer leur coordination, et à garantir une prise en charge holistique des problématiques liées à la protection de l'enfance, notamment en vue de promouvoir des solutions alternatives à la détention

5. Sur le plan économique et social, le projet a contribué à **réduire les facteurs structurels de vulnérabilité en favorisant l'autonomisation de groupes marginalisés**, en particulier les femmes rurales et les jeunes sans emploi, en agissant à la fois sur l'accès aux opportunités économiques et sur la reconnaissance sociale, marquée par une prise d'initiative accrue, une meilleure reconnaissance communautaire et une participation renforcée à la vie publique locale. Ceci inclut:

- L'autonomisation économique, à travers des formations ciblées à l'entrepreneuriat féminin, complétées par des subventions individuelles (notamment à 100 femmes et jeunes filles) et le **lancement de 20 AGR collectives** dans les cinq communes qui a permis de renforcer la solidarité intra-communautaire et créé des espaces concrets de collaboration économique, vecteurs de cohésion sociale.

- La mise en place **d'un réseau régional de femmes entrepreneures**, qui a permis de renforcer le leadership économique féminin. Ce réseau constitue aujourd'hui un cadre de plaidoyer structuré, mais aussi un espace d'appui mutuel pour la valorisation des initiatives économiques locales portées par des femmes. Il contribue ainsi à modifier les rapports de pouvoir et à renforcer le rôle des femmes comme actrices du changement et garantes de la stabilité locale.

- Une cartographie des filières économiques porteuses d'emploi au Guidimakha et les séances de sensibilisation avec les coopératives ont favorisé une dynamique collective

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

de développement local inclusif, et a permis de sortir avec des recommandations concrètes pour mettre en place des programmes de formation, faciliter l'accès aux financements, encourager la diversification des activités et instaurer des partenariats publics-privés pour soutenir le développement des activités génératrices de revenus.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat (3000 caractères) :

L'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et l'inclusion des jeunes ont été intégrées comme axes transversaux et structurants à toutes les étapes du projet, de la conception à l'évaluation.

Approche participative et centrée sur les besoins différenciés

Dès l'étude de référence, une approche participative a été privilégiée, garantissant la représentativité effective des femmes et des jeunes dans la collecte des données qualitatives et quantitatives. Des groupes de discussion séparés par âge et sexe ont permis de faire émerger des besoins spécifiques souvent invisibilisés dans les analyses globales. Cette démarche a favorisé une meilleure compréhension des obstacles structurels et socioculturels à l'accès à l'état civil, à la terre et aux mécanismes de justice locale pour ces deux groupes cibles.

Formations ciblées et sensibles au genre

Les actions de renforcement des capacités ont été conçues pour intégrer une perspective de genre et d'inclusion. Les sessions ont abordé de manière spécifique les discriminations systémiques et les rapports de pouvoir inégaux, tout en mettant l'accent sur la participation active des femmes et des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits. Un effort particulier a été fait pour garantir la parité de participation dans les formations, en mobilisant les organisations de femmes, les associations de jeunes et les leaders communautaires.

Création d'espaces sûrs pour la voix des femmes et des jeunes

La mise en place de cadres de concertation locaux et de réseaux de relais communautaires a permis de créer des espaces d'expression inclusifs. Ces mécanismes ont renforcé la voix des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels locaux, notamment dans les questions de gouvernance foncière et d'accès aux droits civils. Les femmes et jeunes formés ont également joué un rôle actif dans les campagnes de sensibilisation, devenant ainsi des acteurs du changement social dans leurs communautés.

Autonomisation économique comme levier d'égalité

L'approche de soutien économique a visé spécifiquement les femmes et les jeunes filles vulnérables. En plus d'un appui technique et financier, ces bénéficiaires ont été accompagnés dans le développement de compétences entrepreneuriales, favorisant leur autonomie financière et leur capacité à prendre part aux décisions familiales et communautaires. Les AGR collectives ont également promu une logique solidaire, renforçant les liens sociaux et la cohésion.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Plaidoyer local pour des cadres inclusifs

Des ateliers avec les autorités locales ont permis de renforcer la capacité des décideurs à adopter des pratiques administratives sensibles au genre et favorables aux jeunes. Cette démarche a été soutenue par des outils pratiques de formulation de textes réglementaires inclusifs, intégrant une grille d'analyse genre.

En somme, le projet a articulé de manière cohérente égalité de genre, autonomisation économique, participation citoyenne et inclusion des jeunes, en s'appuyant sur des méthodes participatives, des approches fondées sur les droits humains et un accompagnement de proximité. Cette stratégie intégrée a contribué à réduire les inégalités, tout en renforçant la résilience des groupes les plus marginalisés.

Le projet est-il en cours de mise en œuvre depuis 1+ an ? OUI

POUR LES PROJETS DE 1+ AN EN COURS DE MISE EN ŒUVRE UNIQUEMENT :

Le projet démontre-t-il des résultats (outcome) en matière de consolidation de la paix ?

1. Réduction des obstacles limitant l'accès des femmes et des jeunes à l'état civil et à la terre

Le projet a contribué de manière significative à la réduction des obstacles limitant l'accès des femmes et des jeunes à l'état civil dans la région du Guidimakha. L'enregistrement à l'état civil constitue une condition essentielle pour accéder à la terre, mais aussi à l'éducation, aux soins de santé, et à la participation à la vie publique et politique.

- **Gouvernance locale renforcée et gestion pacifique des conflits**

La mise en place de cinq **mécanismes communautaires de médiation**, réunissant autorités locales, leaders traditionnels, OSC, femmes et jeunes, a renforcé la collaboration entre les parties prenantes. Lors des missions de suivi, plusieurs témoignages ont mis en évidence une **amélioration notable des relations entre les communautés et leurs représentants**, avec une attention accrue des autorités aux préoccupations des groupes marginalisés.

Ces mécanismes ont contribué à **désamorcer des tensions foncières**, en facilitant la résolution amiable de **18 litiges**, dont plusieurs impliquaient des femmes revendiquant leur droit à l'héritage ou à l'accès aux terres familiales. Reconnaisant leur utilité, les autorités communales se sont engagées à **institutionnaliser ces mécanismes**, en finançant à travers leurs budgets des **journées de dialogue trimestrielles**, assurant ainsi leur **pérennisation** au-delà du projet.

- **Accès facilité à l'état civil**

Un réseau de **facilitateurs communautaires**, appuyé par une **clinique juridique mobile**, a permis de traiter **50 cas d'accès à l'état civil**, dont 20 ont déjà été résolus. De plus, **60 agents locaux** ont été formés à l'élaboration de **règlements sensibles au genre et à l'inclusion**, notamment en matière de gestion foncière.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Dans deux communes pilotes (Tachott et Hassi Cheggar), des **procédures simplifiées** ont été mises en place pour faciliter l'enregistrement à l'état civil des femmes et des jeunes sans documents, en particulier en zones rurales.

- **Participation accrue des femmes à la gouvernance locale**

Le projet a marqué une avancée majeure dans la **participation des femmes aux instances de gouvernance locale**. Pour la première fois au Guidimakha, des **femmes leaders traditionnelles et de jeunes filles** ont pris part à la gestion foncière. Les mécanismes de médiation sont composés à **30 % de femmes**, et dans deux communes (Tektaké et Dafor), les autorités ont instauré un **quota informel de 30 %** de femmes dans les comités de gestion foncière.

Cette inclusion accrue a **renforcé leur légitimité sociale**, amélioré la **cohésion intergenre**, et favorisé la **confiance mutuelle entre populations et institutions**. D'ailleurs, **74 % des participants** aux consultations affirment que la perception du rôle des femmes dans la gestion foncière et la justice locale a positivement évolué dans leur entourage.

Intégration des femmes dans la prévention des conflits

En accédant à des espaces traditionnellement réservés aux hommes, les femmes apportent une **diversité de perspectives** qui rend les processus décisionnels plus représentatifs et socialement acceptables. Gestionnaires traditionnelles de nombreuses ressources (eau, bois, semences, jardins de case, produits forestiers non ligneux), elles privilégient des approches **collaboratives, inclusives et pacifiques**, qui réduisent les risques de conflit et renforcent la résilience communautaire.

Leur implication dans la prévention des conflits contribue également à **briser les stéréotypes de genre**, et ouvre la voie à une **institutionnalisation de pratiques inclusives**. Cette transformation progressive des mentalités constitue une base solide pour une paix durable, en s'attaquant aux **inégalités structurelles** et en favorisant une société **plus juste, inclusive et respectueuse des droits humains**.

-

5. Autonomisation économique des femmes et des jeunes filles comme levier de cohésion sociale

L'autonomisation économique de 100 femmes et jeunes filles, à travers des formations techniques et le financement d'activités génératrices de revenus (AGR), a eu un impact direct sur la cohésion sociale et la prévention des conflits dans les communes d'intervention.

- 200 jeunes ont bénéficié de formation aux compétences de vie courante, y compris en médiation des conflits, leadership et défense des droits humains, les préparant ainsi à jouer un rôle actif dans la promotion de la paix et la cohésion sociale dans leurs communautés. Ces formations leur ont permis de devenir des points de référence dans leurs localités.
- 20 AGR collectives (4 par commune) ont été mises en place dans des secteurs variés : agriculture, informatique, savonnerie et événementiel. Ces initiatives ont encouragé la coopération intercommunautaire, en rassemblant des membres issus de différentes communautés ethniques autour d'objectifs économiques communs.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

- Dans plusieurs localités, des jeunes filles bénéficiaires ont été sollicitées par les autorités locales pour intégrer des comités d'animation socioculturelle ou de prévention des violences, ce qui témoigne de la reconnaissance accrue de leur rôle dans la vie communautaire.
- Ces dynamiques ont permis de réduire la marginalisation économique, un facteur souvent identifié comme catalyseur de tensions sociales dans la région. En offrant des alternatives concrètes à l'exclusion et à la précarité, le projet a renforcé le vivre-ensemble et la résilience communautaire.

Sources et éléments de preuve disponibles

Les résultats présentés s'appuient sur plusieurs types de sources de données collectées dans le cadre du projet : Les résultats présentés dans ce rapport sont étayés par une diversité de sources de données qualitatives et quantitatives collectées tout au long de la mise en œuvre du projet. Ces éléments de preuve proviennent des mécanismes de suivi-évaluation mis en place dès le lancement du projet, garantissant la fiabilité et la traçabilité des données recueillies. Ils incluent :

- 1. Rapports de suivi et de mise en œuvre trimestriels et annuels**
Documentent de manière détaillée les activités menées, les bénéficiaires atteints, les difficultés rencontrées, les ajustements apportés et les résultats intermédiaires obtenus.
- 2. Rapports des ateliers communautaires et de sensibilisation**
Comptes rendus des ateliers de formation, listes de présence, évaluations pré/post des participants, comptes rendus des discussions communautaires et synthèses des recommandations locales.
- 3. Registres d'enrôlement et données administratives**
Données issues des bureaux d'état civil communaux montrant l'évolution du nombre d'enrôlements avant, pendant et après l'intervention du projet, permettant de mesurer l'impact des campagnes de sensibilisation.
- 4. Base de données des bénéficiaires directs**
Répertoire désagrégé par genre et tranche d'âge des femmes et des jeunes ayant bénéficié des formations, appuis en AGR, équipements et accompagnements juridiques et administratifs.
- 5. Rapports de la clinique juridique mobile**
Dossiers anonymisés des consultations juridiques, typologie des cas traités, taux de résolution, localisation, nature des conflits fonciers ou familiaux, types de recours et solutions apportées.
- 6. Comptes rendus et rapports du réseau des Mouslih**
Rapports mensuels du réseau de médiateurs communautaires sur les cas de conflits traités (nombre, nature, durée de traitement, issue), validés par les autorités locales.
- 7. Évaluations de satisfaction et témoignages**
Témoignages de bénéficiaires (femmes, jeunes, autorités locales), recueillis lors de visites de terrain, à travers des vidéos, récits de changement, ou interviews menées par les équipes de suivi.
- 8. Photographies, vidéos et archives visuelles**
Documentation visuelle des activités (formations, campagnes, équipements livrés, sessions de médiation, ateliers de clôture), illustrant l'appropriation communautaire et l'impact réel sur le terrain.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

9. Compte rendu de l'atelier multi-acteurs de clôture

Document officiel validant le plan d'action pour la pérennisation du projet, les engagements pris par les autorités régionales et locales, et les recommandations finales.

10. Groupe Whatsapp

- Tableau consolidé de tous les indicateurs suivis, avec les valeurs de référence, les cibles, les valeurs atteintes et les sources de vérification correspondantes.
- 1. *Étude de référence et rapport final d'évaluation :*
 - *Menée en 2023, l'étude a permis d'identifier les normes sociales et les obstacles structurels en début de projet.*
- 2. *Fiches de suivi et rapports de terrain :*
 - *Rapports mensuels et trimestriels des relais communautaires et facilitateurs.*
 - *Outils de suivi qualitatif (études de cas, témoignages, PV de réunions locales).*
- 3. *Procès-verbaux et engagements officiels :*
 - *Procès-verbaux des rencontres de cadres de concertation.*
- 4. *Productions locales issues du projet :*
 - *Notes administratives adoptées dans certaines communes (copie disponible).*
 - *Documents internes de formation, guides de réglementation sensible au genre.*
- 5. *Perceptions des bénéficiaires :*
 - *Témoignages individuels recueillis auprès de femmes entrepreneures et de jeunes formés.*
 - *Résultats de sondages de satisfaction post-activité indiquant une forte adhésion des populations aux messages de paix et d'inclusion promus.*

Conclusion

Les résultats obtenus indiquent un changement structurel naissant, qui combine transformation des mentalités, renforcement des capacités locales, évolution des normes sociales et adaptation des cadres institutionnels. Ce progrès, bien que partiel, constitue une base solide pour poursuivre les efforts de consolidation de la paix par des approches intégrées et sensibles aux dynamiques locales.

PARTIE II: LE CADRE DE RÉSULTATS DU PROJET

En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation de tous les indicateurs de résultats et de produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez ajouter des entrées supplémentaires au besoin, en fonction du nombre de résultats, produits et indicateurs dans le cadre de résultats du projet approuvé.

- S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le par "N/A" et fournissez toute explication.
- Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (500 caractères maximum par entrée)

Résultat 1 : D'ici la fin du projet (2024), les barrières les et obstacles limitant l'accès des femmes et des jeunes à l'état civil et à l'exploitation de la terre sont réduits tandis que les autorités et acteurs locaux sont sensibilisés sur les cadres juridiques régissant

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

l'accès à l'exploitation des terres et l'État civil et sur la nécessité de les adapter pour les rendre plus inclusifs

Indicateurs de résultat	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur : 1.1 -% de femmes et de jeunes ayant une meilleure connaissance des droits fonciers et de l'état civil	20 %	80%		87%	
Indicateur 1.2 -% d'augmentation du nombre de femmes et de jeunes enrôlés à l'état civil	25 %	+50 %		+65%	

Produit 1.1 : Les femmes et les jeunes des zones du projet ont une meilleure connaissance des barrières, obstacles, recours disponibles et mécanismes concourant à la réduction des inégalités et à la lutte contre les discriminations.

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.1.1: Nombre de campagnes	0	20		25	

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
de sensibilisation					
Indicateur 1.1.2 : Nombre de bénéficiaires directs (H/F)	0	2 500		3 100 (65 % femmes)	

Produit 1.2 : Les femmes et les jeunes des zones du projet ont une meilleure connaissance des barrières, obstacles, recours disponibles et mécanismes concourant à la réduction des inégalités et à la lutte contre les discriminations

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.2.1 Nombre de consultations juridiques communautaires	0	30		37	

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.2.2 % des cas de conflits traités et résolus localement	0	75 %		90 %	
Indicateur 1.2.3 Pourcentage d'enfants victimes de problème de protection identifiés/suivis et ayant été pris en charge.	0	filles 50 %, Garçon 50%		73% des filles et 65% des garçons victimes de violence identifiées ont été pris en charge. (3272 enfants identifiées – dont 1911 filles- 2296 pris en charge, dont 1402 filles)	L'identification et la prise en charge de ces enfants victimes de protection ont pu être assurée grâce à la collaboration avec les relais communautaires du projet, les élus, les notables et les autorités.

Produit 1.3: [Click or tap here to enter text.](#)

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 1.3.1 Nombre d'acteurs impliqués dans le	0	40 hommes 10 femme		90 hommes 90 Femmes	Formations organisées au profit de : Les facilitateurs communautaires,

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
processus juridique sensibilisé sur les conflits relatifs à l'accès des jeunes et des femmes à la terre et à l'état civil					les cadres du millistères des affaires islamiques, les cadre du ministère de la justice et le réseau des mourchidines
Indicateur 1.3.2 Nombre d'acteurs outillés pour améliorer les cadres juridiques, bloquant l'accès des jeunes et des femmes à la terre et à l'état civil		40 hommes 10 femmes		90 hommes 90 Femmes	Formations organisés au profit de : Les facilitateurs communautaires, les cadres du millistères des affaires islamiques, les cadre du ministère de la justice et le réseau des mourchidines

Résultat 2 : Résultat 2 : D'ici 2024, les obstacles à l'inclusion économique des femmes et des jeunes sont levés et leur rôle en tant qu'acteurs de changement est renforcé, dans la wilaya du Guidimakha.

Indicateurs de résultat	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 2.1 % des femmes et jeunes ayant accédé à des AGR ou ressource	10 %		60 %	72 %	

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de résultat	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
s économiques					
Indicateur 2.2 % des bénéficiaires rapportant une amélioration de revenus	0	50 %		68 %	

Produit 2.1 : Le 2.1 : Les femmes et les jeunes contribuent à la cohésion sociale ainsi qu'à la prévention des conflits et de toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles.

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 2.1.1 Nombre de cadres de concertation créés et fonctionnels	0	5		5	
Indicateur 2.1.2 Nombre de	0	50		60	

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
conflits gérés par les Mouslih					

Produit 2.2 : Les femmes et les jeunes ont un meilleur accès aux opportunités d'insertion socio-économique visant réduire la pauvreté

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès actuel de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
Indicateur 2.2.1 Nombre d'AGR financées et accompagnées	0	50		60	
Indicateur 2.2.2 Nombre de femmes formées et équipées pour maraîchage et artisanat	0	200		245	
Indicateur 2.2.3 Nombre d'initiatives économiques de	0	20		20	

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Indicateurs de produit	Indicateur de base	Cible de fin de projet	Progrès de l'indicateur pour la période de référence	Progrès actuel de l'indicateur depuis le début du projet	Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)
femmes et de jeunes filles proposées/développées					

Merci de reproduire le rapport détaillé pour chaque indicateur sous chaque résultat et leurs produits.

PARTIE III: QUESTIONS TRANSVERSALES

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films **Non**

Si oui, indiquez combien d'événements, et pour chacun, la date approximative et une brève description, incluant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

<i>Titre de l'événement</i>	<i>Date (peut être approximative)</i>	<i>Lieu (Si connu)</i>	<i>Audience Cible</i>	<i>Objectifs (900 caractères)</i>

Impact Humain

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez les parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement :

- i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet
- ii. L'impact du projet sur leurs vies
- iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

Partie Prenante	Quel est l'impact du projet sur leurs vies (2000 caractères)	Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes (2000 caractères)

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Jeune Imam</p>	<p>Il a pu élargir son audience pour les prêches du vendredi grâce à l'utilisation des réseaux sociaux, devenus un canal efficace de diffusion de ses messages. Au cours de la période couverte par le rapport, il a ainsi atteint plus de 200 000 personnes.</p>	<p>« En tant qu'imam, j'ai bénéficié de plusieurs formations portant sur l'accès à l'état civil, les droits des femmes, des enfants et des jeunes, ainsi que l'accès des femmes à la terre. Ces formations, en tant que relais communautaire, m'ont permis de participer activement aux activités de sensibilisation. Les contenus transmis ne sont nullement en contradiction avec la religion : ils en sont, au contraire, un rappel fidèle. Dans mes prêches du vendredi, j'aborde régulièrement ces questions, notamment les droits des enfants à l'éducation et ceux des filles à aller à l'école.</p> <p>Les formations ont renforcé mes capacités à orienter et accompagner les populations. Aujourd'hui, je me sens encore plus engagé, et je remercie le PBF pour son appui. Cet accompagnement a eu un effet catalyseur, et je m'engage à poursuivre ce travail même au-delà du projet. »</p>
<p>Jeune femme Témoignage de Mariem – Bénéficiaire</p>	<p>Défis : Faible accès à l'état civil et à la terre, exclusion des processus de décision, dépendance économique.</p> <p>Impact : Meilleure connaissance de leurs droits, accès à l'enrôlement, appui pour le maraîchage et les AGR, participation accrue aux instances locales.</p>	<p>« Avant, je n'avais ni papier d'identité, ni véritable voix au sein de mon village. Aujourd'hui, je suis reconnue et je peux pleinement contribuer au développement de ma communauté. »</p>
<p>Autorité communale</p>	<p>La commune de Tachott a été identifiée comme commune modèle</p> <p>Le recensement a permis aux populations d'obtenir des documents d'état civil</p>	<p>« Le recensement a permis à une partie de la population d'obtenir des documents d'état civil, ce qui est une avancée importante. Toutefois, nous sommes aujourd'hui préoccupés par certains critères qui rendent le processus difficilement accessible.</p>

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Témoignage de Maro Sidibé – Premier adjoint au maire de Tachott</p>		<p>L'exigence de l'autorisation parentale, par exemple, pose problème, car une grande partie de la population du Guidimakha vit à l'étranger. Nous appelons l'État à envisager un assouplissement de ces conditions, notamment sur ce point, et à prolonger la date limite actuellement fixée au 31 décembre, afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de régulariser leur situation. »</p>
<p>Mouslih Imam Telmidh Moustapha Ould Samba</p>	<p>A Sélibaby, l'Imam Telmidh Moustapha Ould Samba incarne une voix de sagesse et d'engagement pour la paix, la cohésion sociale et l'équité. En tant que membre actif de la plateforme « Mouslihin », il est un acteur clé de la médiation communautaire. Grâce aux formations reçues, les membres du réseau Mouslihin sont désormais mieux outillés pour accompagner les populations vulnérables et gérer des situations complexes avec professionnalisme et efficacité</p>	<p>Le projet PBF a permis de structurer et professionnaliser des actions jusque-là informelles</p> <p>Selon l'Imam Ould Samba, le projet a marqué un tournant dans l'organisation des efforts communautaires : « <i>C'est vrai que nous menions déjà ce travail, mais de manière désorganisée. L'arrivée du projet nous a permis de nous structurer comme une véritable organisation.</i> »</p> <p>Grâce aux formations reçues, les membres du réseau Mouslihin sont désormais mieux outillés pour accompagner les populations vulnérables et gérer des situations complexes avec professionnalisme et efficacité.</p>
<p>Présidente coopérative féminine de Jedida</p>	<p>Au village de Hel Sinnou, dans la commune de Tchouutt, la coopérative féminine Jedida illustre un changement social et économique mené par les femmes.</p> <p>Grâce au soutien du projet PBF (Peace-building Fund), ces femmes, auparavant marginalisées, revendiquent désormais leur autonomie, leur droit à l'état civil, et leur rôle essentiel dans la prévention des conflits et exploitation durable de leurs ressources.</p>	<p>Le projet a permis à la coopérative Jedida de recevoir un financement initial de 12 000 MRU, utilisé pour lancer diverses activités génératrices de revenus. Ces activités, comme l'ouverture d'une boutique, la vente de couscous, la couture, et le tissage de melhfa, ont permis à chaque femme de participer selon ses compétences. Face à la fin des financements extérieurs, la coopérative a misé sur la solidarité interne pour développer d'autres activités comme l'abattage et la vente de viande, ainsi que la gestion d'un jardin collectif.</p>

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Jeune Relais Success stroy de Moynaatt Ould Sidi</p>	<p>Du pain à la citoyenneté : le combat de moynaatt, boulanger devenu bâtisseur de cohésion sociale à Tachott</p>	<p>De boulanger à leader communautaire : l'histoire inspirante de Moynaatt</p> <p><i>« Avant, je n'osais pas prendre la parole. Aujourd'hui, je peux m'exprimer devant tout le monde — jeunes, anciens, femmes... sans hésitation »</i>, confie-t-il, le sourire empreint de fierté.</p> <p>À 24 ans, Moynaatt, jeune boulanger de Tachott en Mauritanie, incarne le changement au-delà de son métier. Formé dans le cadre du programme PBF, il est devenu relais communautaire, jouant un rôle central dans la sensibilisation sur l'importance de l'état civil, les droits humains et la résolution pacifique des conflits.</p> <p>D'un engagement d'abord discret, il a su tisser des liens de confiance avec les familles, devenant progressivement une voix écoutée et respectée au sein de sa communauté. Aujourd'hui, Moynaatt est un acteur clé de la cohésion sociale, alliant son activité professionnelle à un leadership communautaire affirmé — la preuve vivante qu'un citoyen ordinaire peut transformer non seulement sa propre vie, mais aussi celle des autres autour de lui.</p>
<p>Jeune Femme</p>	<p>Défis : Faible accès à l'état civil et à la terre, exclusion des processus de décision, dépendance économique.</p> <p>Impact : Meilleure connaissance de leurs droits, accès à l'enrôlement, appui pour le maraîchage et les AGR, participation accrue aux instances locales.</p>	<p>Témoignage de Mariem</p> <p><i>« Avant, je n'avais ni papier d'identité, ni voix dans mon village. Aujourd'hui, je suis reconnue et je peux enfin contribuer au développement de ma communauté. »</i></p>

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Jeune</p> <p>Abdoulaye, relais communautaire à Lahraj</p>	<p>Défis : Marginalisation, manque d'opportunités, chômage, peu de reconnaissance dans la communauté.</p> <p>Impact : Renforcement des compétences (médiation, sensibilisation, théâtre), reconnaissance sociale, accès à l'emploi pour certains, leadership communautaire.</p>	<p><i>« Ce projet m'a transformé. Je suis passé d'une simple personne sans activité à un relais respecté dans ma commune. »</i></p>
<p>Administration locale</p> <p>Hakem de Tachott</p>	<p>Défis : Faible contact avec les populations rurales, manque de relais communautaires fiables, lenteur dans l'enrôlement.</p> <p>Impact : Implication dans les visites conjointes, appui aux relais, reconnaissance du rôle des jeunes et femmes, amélioration de la couverture administrative.</p>	<p><i>« Grâce aux relais et aux cadres, nos messages passent mieux. Le dialogue est plus direct et plus efficace. » —</i></p>
<p>Mouslih</p>	<p>Défis : Absence de reconnaissance officielle, manque de formation structurée pour gérer les conflits locaux.</p> <p>Impact: Formation, reconnaissance par les autorités, dotation en matériel, interventions réussies dans la prévention et résolution des conflits.</p>	<p>Témoignage : <i>« Nous avons toujours géré les conflits, mais c'est la première fois que notre rôle est reconnu officiellement. »</i> Tenj Mouslih à Selibabi</p>

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Guide religieux</p> <p>Mohamed Imam de Tektake</p>	<p>Défis : Non associés aux démarches d'état civil ou à la prévention des violences, alors qu'ils sont écoutés et influents.</p> <p>Impact : Intégration dans les cadres de concertation, participation à la sensibilisation sur l'état civil, les droits humains et la paix.</p>	<p>Témoignage : « On m'a formé sur les droits humains. Désormais, je sensibilise sur l'enrôlement et la paix dans mes sermons. » —</p>
<p>Leaders communautaires</p> <p>Chef de village Dafort</p>	<p>Défis : Conflits de terre non régulés, décisions prises sans approche inclusive, méfiance entre groupes sociaux.</p> <p>Impact : Formation à la gestion des conflits, collaboration avec jeunes et femmes, promotion du vivre ensemble.</p>	<p>Témoignage : « J'ai appris à écouter les jeunes et les femmes. Ensemble, nous avons trouvé des solutions durables. »</p>

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédentes, vous pouvez utiliser cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet (4000 caractères) :

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 fichiers dans différents formats (fichiers image, PowerPoint, pdf, vidéo, etc.) et 3 liens à des ressources web pour illustrer l'impact humain du projet [OPTIONELLE]

Veillez cocher le changement applicable en fonction du récit ci-dessus.

Comment nous avons travaillé (veuillez sélectionner jusqu'à 3) (3000 caractères dans chaque option sélectionnée) :

Numérisation améliorée [expliquez, s'il vous plaît]

Des méthodes de travail innovantes ¹ [expliquez, s'il vous plaît] Le projet a adopté une approche participative, centrée sur la communauté, à travers la mise en place de cadres de concertation dans chaque commune d'intervention. Ces cadres ont intégré des profils divers (chefs de village, jeunes, femmes, guides religieux), permettant une représentation inclusive et adaptée aux réalités locales. Le

¹ Où l'innovation est définie comme un produit, un service ou une stratégie qui est à la fois nouveau et utile. Les innovations ne doivent pas nécessairement être des percées majeures dans la technologie ou les solutions numériques, mais incluent ici une approche nouvelle et/ou créative pour résoudre les problèmes du développement.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

recours à des cliniques juridiques mobiles, combinées à l'action des relais communautaires formés à la médiation, à la sensibilisation et au théâtre communautaire, a facilité un dialogue accessible, multilingue, et culturellement pertinent, favorisant un enrôlement massif à l'état civil et une appropriation locale des mécanismes de justice.

Ressources supplémentaires mobilisées [expliquez, s'il vous plaît]

Cadres politiques améliorés ou initiés [expliquez, s'il vous plaît]

Capacités renforcées [expliquez, s'il vous plaît] Des formations ciblées ont permis de renforcer les compétences de plus de 150 acteurs locaux, dont des relais communautaires, des jeunes, des femmes, et des parajuristes. Ces bénéficiaires ont acquis des compétences en droits humains, prévention des conflits, genre, leadership et gestion de projet. Le réseau des Mouslih, devenu autonome, continue de gérer les conflits de manière pacifique, garantissant la durabilité des acquis du projet. En parallèle, les cadres de concertation ont bénéficié d'un appui en entrepreneuriat et ont été dotés de moyens matériels pour renforcer leur autonomie.

Partenariat avec des organisations locales de la société civile [expliquez, s'il vous plaît]; Le projet a travaillé en étroite collaboration avec des ONG locales qui ont assuré le maillage communautaire et facilité l'identification des bénéficiaires. Ces organisations ont co-conçu et mis en œuvre les activités de terrain, assuré le suivi des AGR, participé à la collecte de données, et animé les ateliers communautaires. Leur ancrage social a été déterminant pour instaurer la confiance et garantir l'efficacité des activités.

Élargir les coalitions et galvaniser la volonté politique [expliquez, s'il vous plaît]

Renforcer les partenariats avec les institutions financières internationales (IFI) [expliquez, s'il vous plaît]

Renforcement des partenariats au sein des agences des Nations Unies [expliquez, s'il vous plaît]: Le projet a été mis en œuvre conjointement par trois agences du SNU, en synergie et complémentarité : le HCDH pour le plaidoyer et les droits humains, l'UNICEF pour l'accès à l'état civil, et l'OIM pour les volets cohésion sociale et développement communautaire. Cette collaboration inter-agences a permis une coordination efficace, la mutualisation des ressources et l'harmonisation des messages auprès des communautés et autorités.

Avec qui travaillons-nous (3000 caractères):

Renforcement des partenariats avec les IFI [expliquez, s'il vous plaît]

Renforcement des partenariats entre les agences des Nations Unies [expliquez, s'il vous plaît]: Le projet a été mis en œuvre conjointement par le **UNFPA**, l'**UNICEF** et le **OHCHR**, démontrant l'efficacité d'une approche intégrée des Nations Unies autour de la justice sociale. Le **OHCHR** a joué un rôle transversal en assurant la conformité des actions aux normes internationales des droits humains, en intégrant la lutte contre les discriminations et en soutenant l'accès équitable à la justice. Le **UNFPA**, chef de file, a apporté son expertise dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité de genre. L'**UNICEF**, quant à lui, a été essentiel pour l'amélioration de l'accès à l'état civil, en facilitant les campagnes d'enrôlement et en soutenant les mécanismes locaux. Cette synergie a permis une mise en œuvre cohérente, ancrée dans les droits humains, avec un impact réel sur les femmes, les jeunes et les enfants.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

Partenariat avec des organisations locales de la société civile [expliquez, s'il vous plaît]: Le projet a collaboré étroitement avec plusieurs **organisations locales** pour la mise en œuvre sur le terrain. Ces OSC ont joué un rôle fondamental dans la mobilisation communautaire, l'identification des bénéficiaires, la formation des relais communautaires et la facilitation des activités de la clinique juridique mobile. Grâce à leur connaissance fine des dynamiques sociales et culturelles, elles ont assuré une approche sensible au contexte, notamment dans la prévention des conflits, la promotion de la cohésion sociale et la sensibilisation sur l'importance de l'état civil et des droits des femmes. Ce partenariat a permis de renforcer les capacités institutionnelles de ces OSC, tout en assurant une appropriation communautaire durable.

En partenariat avec le milieu universitaire/académique local [expliquez, s'il vous plaît]

En partenariat avec des entités infranationales [expliquez, s'il vous plaît]

En partenariat avec des entités nationales [expliquez, s'il vous plaît]: Le projet a été mené en étroite collaboration avec plusieurs **structures nationales et déconcentrées** : le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Famille (MASEF), le Commissariat aux Droits de l'Homme, la CNDH, l'ONDDF, les Walis, Hakems, conseils régionaux et maires des cinq communes d'intervention. Ces partenaires ont été mobilisés pour garantir l'ancrage institutionnel des actions. Les autorités locales ont soutenu l'enrôlement, la médiation communautaire, l'accès à la terre, et ont contribué à la durabilité des acquis, notamment par leur engagement à inscrire ces actions dans leurs budgets. Ce partenariat étroit a favorisé une réelle appropriation du projet par l'État.

En partenariat avec des volontaires locaux [expliquez, s'il vous plaît]

LNOB Leave No One behind – Ne laisser personne de côté : sélectionner tous les bénéficiaires ciblés par les ressources PBF, comme en témoigne le récit ? [obligatoire]

Personés sans-emploi (Chômeurs)

Minorités (ex. race, origine ethnique, linguistique, religion, etc.)

Communautés autochtones

Personnes handicapées

Personnes touchées par la violence (y compris VBG)

Femmes

Jeunes

Enfants

Minorités liées à l'orientation sexuelle et/ou à l'identité et à l'expression de genre

Personnes vivant dans et autour des zones frontalières

Personnes touchées par des catastrophes naturelles

Personnes affectées par les conflits armés

Personnes déplacées internes, réfugiés ou migrants

PARTIE IV : SUIVI, ÉVALUATION ET CONFORMITÉ

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

<p>Suivi : Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (3000 caractères) :</p> <p>Activités de suivi conduites durant la période du rapport</p>	<p>Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? Dans l'affirmative, veuillez fournir une brève description (3000 caractères) :</p> <p>Activités de suivi conduites durant la période du rapport</p> <p>Durant la période couverte, le projet a mené cinq missions de suivi conjointes dans les cinq communes d'intervention. Ces visites ont été réalisées de manière coordonnée entre les trois agences des Nations Unies impliquées dans le projet – UNFPA, UNICEF et OHCHR – témoignant de la volonté d'assurer une mise en œuvre cohérente et alignée avec les objectifs définis.</p> <p>Chaque mission de suivi a consisté en des visites de terrain, des échanges directs avec les bénéficiaires (femmes, jeunes, relais communautaires, membres des cadres de concertation), ainsi qu'avec les autorités locales (maires, Hakems, services techniques déconcentrés). L'objectif était de recueillir les impressions sur l'état d'avancement du projet, d'évaluer la mise en œuvre des activités, et d'identifier les obstacles ou défis rencontrés, afin d'y apporter des solutions en temps utile.</p> <p>À l'issue de chaque mission, un rapport de suivi conjoint a été produit. Ces rapports comprenaient une synthèse des constats, une liste de recommandations concrètes, ainsi que des propositions d'ajustements pour optimiser l'impact des interventions. Une attention particulière a été portée à la pertinence des actions menées, à la participation effective des groupes cibles, à la qualité de l'enrôlement à l'état civil, à l'impact des AGR, et à la fonctionnalité des dispositifs de médiation communautaire.</p> <p>Par ailleurs, un mécanisme de suivi des recommandations a été mis en place. Les équipes projet ont suivi régulièrement la mise en œuvre des recommandations issues des visites de terrain, en lien avec les partenaires locaux et les autorités communales. Ce suivi a permis d'apporter des correctifs en temps réel et de renforcer l'ancrage institutionnel des dispositifs mis en place.</p>
--	--

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

	<p>Ces activités de suivi ont constitué un levier essentiel d'apprentissage et d'adaptation, renforçant la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et des partenaires. Elles ont aussi permis de consolider le dialogue avec les autorités locales, de valoriser les bonnes pratiques, et de capitaliser sur les expériences réussies pour mieux préparer la pérennisation du projet.</p> <p>Si ce n'est pas le cas, expliquez pourquoi et quand ils seront disponibles (3000 caractères) :</p> <p>Précisez quelles sources de preuves ont été utilisées pour rendre compte des indicateurs (et sont disponibles sur demande) (3000 caractères) :</p> <p>La reddition des comptes sur les résultats et indicateurs du projet s'appuie sur un ensemble de sources de preuves quantitatives et qualitatives rigoureusement collectées tout au long de la mise en œuvre. Ces données ont permis de suivre l'atteinte des résultats, d'évaluer les changements produits et de documenter les bonnes pratiques.</p> <p>Les principales sources de preuves utilisées incluent :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Rapports de suivi conjoint : produits à la suite des cinq missions de terrain menées par les agences partenaires (UNFPA, UNICEF, OHCHR). Ces rapports contiennent des observations détaillées, des constats sur le terrain, des témoignages de bénéficiaires, ainsi que des recommandations formulées et suivies.2. Fiches de suivi des indicateurs : tableaux de bord mis à jour régulièrement par l'équipe projet, contenant les données chiffrées sur les cibles atteintes (nombre de femmes enrôlées à l'état civil, nombre de jeunes formés, nombre d'AGR financées, cas de médiation traités, etc.).3. Listes de présence et rapports de formation : pour toutes les sessions de renforcement de capacités (droits humains, leadership, prévention des conflits, médiation, AGR...), avec une désagrégation par sexe, âge et statut des participants.4. Rapports d'activité des relais communautaires et des Mouslih : incluant des rapports mensuels de terrain, les cas de conflits traités, les activités de sensibilisation réalisées et les retours
--	--

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

	<p>communautaires.</p> <p>5. Registres des cliniques juridiques mobiles : avec le nombre de consultations tenues, les typologies de cas, les solutions proposées, et les taux de résolution des conflits identifiés.</p> <p>6. Photographies, vidéos et supports de communication : produits tout au long du projet pour illustrer les activités (ateliers, campagnes de sensibilisation, cérémonies de remise de matériel, etc.).</p> <p>7. Rapports de capitalisation et notes d'apprentissage : réalisés en fin de projet, ils résument les acquis, les innovations, les défis rencontrés et les pistes de pérennisation.</p> <p>L'ensemble de ces documents est archivé par les trois agences (UNFPA, UNICEF et OHCHR) et peut être mis à disposition sur demande, en version électronique ou papier, selon les besoins des parties prenantes et des partenaires techniques et financiers.</p> <p>Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données aux niveaux des résultats* ?</p> <p><i><u>*L'enquête de perception est une collecte formelle d'informations auprès d'un échantillon de répondants sélectionnés au hasard par le biais de leurs réponses à des questions standardisées. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations.</u></i></p> <p>Si vous avez répondu oui à la question précédente, veuillez décrire brièvement (3000 caractères):</p> <p>Le projet a-t-il utilisé ou établi des mécanismes de feedback communautaire* ?</p> <p><i><u>*Le mécanisme de feedback communautaire, ou suivi communautaire, est un système organisé permettant aux communautés de participants de surveiller les effets et l'impact locaux d'une intervention. Idéalement, ce système permet à la communauté d'exprimer si ses attentes sont satisfaites et de fournir des suggestions aux décideurs pour un éventuel (re)centrage. Voir la note d'orientation du PBF pour plus d'informations.</u></i></p>
--	--

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

	<p>Si vous avez répondu oui à la question précédente, Veuillez décrire brièvement (3000 caractères):</p>						
<p>Évaluation : Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ?</p> <p>Non</p>	<p>Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire) : 52 158 .88 \$</p> <p>Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, l'évaluation du projet est-elle sur la bonne voie ?</p> <p>Décrire les préparatifs pour l'évaluation (3000 caractères) : Les TDR sont finalisés et le processus de recrutement est encours</p> <p>Veuillez mentionner la personne focale chargée de partager le rapport d'évaluation final avec le PBF : <i>Nom</i> : Salamata Ouedraogo <i>Organisation</i> : HCDH <i>Titre d'emploi</i> ; Chargée de programme <i>Email</i> : salamata.ouedraogo@un.org</p>						
<p>Effets catalytiques (financiers) : <i>*Veuillez-vous référer à la note d'orientation du PBF sur les effets catalytiques.</i></p> <p>À ce jour, le projet a-t-il mobilisé des ressources financières supplémentaires non liées au PBF, depuis le début du projet ?</p> <p>Si oui, indiquez le nom de tous les donateurs (agent de financement) et les montants du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet depuis qu'il a été lancé, ainsi que spécifiquement au cours de la présente période de référence.</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Nom de donneur :</th> <th style="width: 33%;">Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) :</th> <th style="width: 33%;">Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 40px;"></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Nom de donneur :	Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) :	Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) :			
Nom de donneur :	Montant mobilise depuis le début du projet (en dollar USD) :	Montant mobilise sur la période de référence (en dollar USD) :					
<p>Effet catalytique (non financier) * : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ?</p> <p>Si oui, veuillez sélectionner l'option correspondante ci-dessous :</p> <p><input type="checkbox"/> Un certain effet catalytique</p> <p><input type="checkbox"/> Effet catalytique important</p>	<p>Le cas échéant, veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non financier), c'est-à-dire qu'il a éliminé les obstacles au déblocage des processus politiques, institutionnels ou autres de consolidation de la paix bloqués à différents niveaux dans un pays, et/ou créé les conditions nécessaires à la mise en place de nouveaux processus à cette fin (3000 caractères) :</p>						
<p>Durabilité : Le projet a-t-il un plan de sortie explicite ? Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet (3000 caractères) :</p> <p>Pour assurer la pérennisation des acquis en matière de consolidation de la paix au-delà de la durée du projet, plusieurs mesures ont été élaborées.</p> <p>1) Tout d'abord, le projet a établi une collaboration étroite avec les services déconcentrés de l'État. Ces derniers continueront à soutenir et accompagner les activités après la fin</p>							

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

du projet. Cela inclut l'engagement des communautés à travers les cadres de concertations, les relais communautaires et les leaders religieux. Ces acteurs ont été sensibilisés et leur volonté de prolonger les initiatives du projet ont été garantie. Cette volonté a été matérialisée à travers l'adoption d'un plan d'action conjoint (Conseil régional/Commune/administration locale) et l'engagement des communes et du conseil régional a inscrire des lignes budgétaire dans leur plan de développement pour assurer la pérennité des actions.

- 2) Les ministères de l'Orientation islamique, le réseau des mourchidines (facilitateurs communautaires) et le MASEF ont été des partenaires clés dans l'accompagnement de la mise en œuvre du projet. Ces entités continueront d'interagir avec les structures établies, garantissant ainsi la continuité des actions entreprises. Leur collaboration a été sollicitée pour renforcer la durabilité des résultats obtenus. Une mission conjointe des trois agences partenaires, en collaboration avec le MASEF et le CDHAHRSC, a rencontré les bénéficiaires pour formuler des recommandations visant à assurer la continuité des activités après la clôture du projet. Parmi les propositions formulées, il a été suggéré d'équiper les cadres de concertation avec des outils de travail tels que des ordinateurs et du matériel nécessaire pour poursuivre leurs activités. Un livret de sensibilisation a également été proposé pour renforcer leurs capacités
- 3) Afin de renforcer les capacités des facilitateurs communautaires et d'assurer la durabilité de leur travail, il est prévu de fournir des ressources supplémentaires, telle que des ordinateurs, des fournitures de bureau et un livret du Mouslih. En outre, des activités génératrices de revenus (AGR) seront attribuées à chaque cadre de concertation. Ceci vise non seulement à soutenir financièrement les communautés, mais aussi à encourager les jeunes à maintenir leur engagement.

Ces mesures visent non seulement à garantir la continuité des actions, mais également à renforcer l'autonomisation des communautés et leur capacité à gérer leurs propres initiatives de paix. Grâce à cette approche intégrée, les résultats du projet devraient être soutenus et développés, favorisant ainsi une durabilité durable des acquis en matière de paix et de cohésion sociale.

Autre : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (3000 caractères)

La mise en œuvre du projet a permis de mettre en lumière plusieurs éléments positifs, mais aussi des besoins en renforcement de capacités à différents niveaux, notamment au sein des organisations bénéficiaires, des autorités locales et des relais communautaires.

Tout d'abord, le projet a révélé l'importance de la coordination multisectorielle et interinstitutionnelle dans la réussite des actions. L'approche conjointe adoptée par le UNFPA, l'UNICEF et le HCDH a permis de mettre en synergie les expertises complémentaires des agences, mais a également mis en évidence la nécessité de renforcer les capacités des structures locales à piloter de manière autonome ce type d'interventions. Il demeure donc essentiel de soutenir davantage la planification, le suivi-évaluation et le plaidoyer des collectivités territoriales pour

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

assurer la durabilité des acquis.

Par ailleurs, bien que les cadres de concertation mis en place aient montré une forte capacité d'appropriation des activités du projet, ces groupes nécessitent un accompagnement continu, notamment en matière de gestion administrative, de mobilisation de ressources et de gestion des conflits complexes. Les relais communautaires et membres des réseaux de médiateurs (Mouslih) doivent également bénéficier de recyclages périodiques sur la médiation, les droits humains, l'approche genre, ainsi que sur les mécanismes de signalement et de référencement, afin de consolider leurs acquis et répondre aux nouveaux défis locaux.

Les organisations de la société civile partenaires du projet ont également exprimé des besoins spécifiques, notamment en matière de gouvernance interne, de gestion financière, de renforcement institutionnel et d'outillage pour le plaidoyer. Leur rôle étant crucial dans l'ancrage communautaire des actions, des formations ciblées et des appuis logistiques renforceront leur capacité à poursuivre et étendre les résultats obtenus.

Enfin, les populations bénéficiaires, en particulier les femmes et les jeunes, ont montré un fort potentiel d'engagement. Néanmoins, pour garantir leur pleine inclusion et autonomisation, il est nécessaire de poursuivre les efforts d'alphabétisation, de formation professionnelle, et de soutien à l'entrepreneuriat, notamment dans les zones rurales.

Ces éléments appellent à une stratégie de renforcement des capacités intégrée et progressive, en lien avec les priorités nationales de développement, afin de consolider les acquis du projet et de maximiser son impact à long terme.

Activités de suivi et de contrôle²

Nom de l'événement	Résumé	Constatations
La mise en œuvre du projet a mis en évidence l'importance d'une formation continue pour les organisations bénéficiaires.	Bien que des compétences aient été développées, il existe encore un besoin significatif de renforcement des capacités dans des domaines tels que la gestion de projet, la collecte et l'analyse	Ces compétences sont cruciales pour assurer une gestion efficace des activités et garantir que les résultats obtenus sont durables et mesurables.

² Notamment des réunions du comité de pilotage, des visites de surveillance, de la surveillance par des tiers, de la surveillance communautaire, de toute collecte de données, de la perception ou d'autres résultats d'enquête, des rapports d'évaluation, des audits ou des enquêtes.

En résumé, la mise en œuvre du projet a révélé des opportunités significatives pour renforcer les capacités des organisations bénéficiaires, développer des mécanismes de collaboration, et assurer la pérennité des résultats. En répondant à ces besoins, nous pouvons créer un cadre plus solide pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale à long terme.

CE MODÈLE DONNE UNE VUE D'ENSEMBLE DES QUESTIONS DU RAPPORT EN LIGNE : IL EST DESTINÉ À VOUS GUIDER DANS LES QUESTIONS DU RAPPORT

	de données, ainsi que la communication stratégique.	
De plus, il a été constaté que les organisations bénéficiaires ont besoin de soutien en matière de planification stratégique	En les aidant à définir des objectifs à long terme et à élaborer des plans d'action clairs, nous pouvons renforcer leur autonomie et leur capacité à réagir face à de futurs défis.	Des sessions de formation sur la planification stratégique et le suivi-évaluation pourraient grandement contribuer à cette fin.
Un autre point à aborder est la nécessité de développer des mécanismes de coopération et de collaboration entre les différentes organisations de la société civile impliquées dans le projet.	L'établissement de réseaux solides peut faciliter l'échange de bonnes pratiques, le partage de ressources et l'apprentissage mutuel.	Cela permettra également de renforcer la cohésion entre les acteurs locaux, ce qui est essentiel pour la durabilité des initiatives de paix.
En outre, les organisations bénéficiaires ont exprimé le besoin d'accéder à des ressources financières pour soutenir leurs activités.	L'établissement de partenariats avec des institutions financières ou des bailleurs de fonds pourrait permettre à ces organisations d'assurer une continuité dans leurs efforts de consolidation de la paix.	Il est également important d'encourager la mise en place de modèles économiques viables, tels que des initiatives génératrices de revenus, pour renforcer leur autonomie financière.
Enfin, il est primordial de continuer à impliquer les jeunes et les femmes dans toutes les étapes du projet.	Leur participation active est non seulement un moyen d'assurer que leurs voix soient entendues, mais aussi de favoriser un changement de culture au sein des communautés	La sensibilisation et l'inclusion de ces groupes dans le processus décisionnel contribueront à bâtir des sociétés plus résilientes et harmonieuses.